



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-3289 – SUPERGREEN EXTRA
dossier lié : AMM n° 9500227

Maisons-Alfort, le 19 septembre 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation
phytopharmaceutique SUPERGREEN EXTRA® (numéro d'intrant 2070391)
résultant d'une importation parallèle**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 29 juin 2007 d'un dossier complet sur le plan administratif, déposé par SCOTTS France SAS de demande d'autorisation de mise sur le marché pour la préparation phytopharmaceutique SUPERGREEN EXTRA®, résultant d'une importation parallèle en provenance d'Irlande.

Considérant le décret n° 2001-317 du 4 avril 2001 établissant une procédure simplifiée d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en provenance de l'Espace économique européen, complété par ses arrêtés d'application du 17 juillet 2001 et du 29 août 2002 ;

Considérant que la préparation importée, EVERGREEN COMPLETE PLUS®, bénéficie en Irlande de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° PCS 02784 ;

Considérant que cette préparation est déclarée par le demandeur identique au produit de référence BHJ ENGRAIS GAZON + DESHERBANT + ANTIMOUSSE + LONGUE DUREE®, qui bénéficie sur le territoire national de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 9500227 ;

Considérant les compositions intégrales et les fabrications de ces deux préparations ;

L'Afssa estime que les informations disponibles permettent de conclure que la substance active de la préparation EVERGREEN COMPLETE PLUS® a la même origine que celle de la préparation de référence BHJ ENGRAIS GAZON + DESHERBANT + ANTIMOUSSE + LONGUE DUREE® mais que les compositions intégrales de ces deux préparations ne peuvent pas être considérées comme identiques.

En conséquence l'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SUPERGREEN EXTRA® présentée par SCOTTS France SAS.

Pascale BRIAND